

PRÉFACE

Yvon Gattaz

*Ancien Président du Centre national du patronat français
Fondateur de « Entreprises de Taille Humaine, Indépendantes
et de Croissance » (ETHIC)*

*Président de l'Association Jeunesse et Entreprises
Membre de l'Académie des sciences morales et politiques*

Je me réjouis de la publication des *Mélanges en l'honneur du Professeur Gérard Hirigoyen*, qui a consacré une large part de son œuvre scientifique aux entreprises de taille intermédiaire, les ETI dont je suis si proche. La reconnaissance de cette catégorie d'entreprises fut, en effet, l'un des combats les plus importants de ma vie.

J'ai été sensibilisé aux spécificités des différentes catégories d'entreprises tout au long de ma carrière d'ingénieur. J'ai débuté mon parcours professionnel dans une grande entreprise, les automobiles Citroën, où j'ai appris les contraintes et les atouts de la grande taille et acquis une formation qui me fut très utile en tant qu'ingénieur puis en tant qu'entrepreneur. Abandonnant un poste important et une carrière prometteuse dans cette grande entreprise, j'ai créé *ex nihilo*, avec mon frère Lucien, une entreprise dans les composants électroniques, qui employait à l'origine deux salariés. C'était une entreprise artisanale, une TPE (très petite entreprise). Cette micro-entreprise, Radiall, se développa comme nous l'espérions, grâce à un travail acharné et une ténacité sans limites. De TPE, l'entreprise devint une PE (petite entreprise) lorsqu'elle employa 10 salariés, première étape que nous avons saluée triomphalement. Mais nous avons refusé, mon frère et moi, de voir ranger Radiall dans la catégorie « PME », car nous ne souhaitions pas être assimilés à la sous-catégorie des petites entreprises « naines », qui conserveront leur taille dans le temps, alors que nous souhaitions faire

partie des petites entreprises « enfants », celles qui grandissent en espérant devenir adultes un jour, sous forme de « moyenne entreprise ». Notre passage au statut de petite entreprise n'était donc que provisoire. Le succès se confirmant, notre entreprise évolua allègrement de 10 à 100 salariés, confrontée aux problématiques de croissance et de financement que l'on devine. Mais nos produits étaient techniquement réputés, et les clients de grandes entreprises d'électronique fidèles. Nous sommes donc entrés à partir de 100 personnes dans la classe d'honneur des moyennes entreprises tout en conservant notre caractère patrimonial. Aujourd'hui, bien qu'elle ait dépassé l'effectif de 1 000 employés en France, et un peu plus à l'étranger, Radiall est une ETI patrimoniale, suivant la définition moderne.

Si les grandes entreprises sont définies clairement par leur taille et leur importance, il faut reconnaître aux très petites entreprises artisanales une fonction différente de celle des petites entreprises. L'entreprise, ou entreprise de taille intermédiaire, constitue pour sa part une catégorie bien spécifique, intrinsèquement différente des petites entreprises, mais aussi des grandes entreprises dont elle se rapproche par l'organisation, mais dont elle se différencie généralement par la structure du capital.

Il était donc capital de reconnaître en France cette catégorie d'entreprises, les « vraies » moyennes, celles du Mittelstand allemand, isolées dans notre pays entre les PME et les grandes entreprises dans un *no man's land* tragique. Il est probable que le sigle PME, trouvé par hasard en 1936 lors du schisme patronal des « petites industries » après les accords de Matignon jugés traîtres, ait pu créer pendant des décennies une grande confusion par la présence inopinée de la lettre M, représentant théoriquement les moyennes entreprises alors qu'aucune entreprise de cette taille ne figurait dans cette nouvelle association de petites industries. Le sigle PMI né en 1936 fut remplacé en 1943 par le sigle PME car Jean Bichelonne voulait « rajouter le commerce à l'industrie ». Je me suis longtemps battu avec Léon Gingembre pour tenter de lui faire admettre que sa CGPME de l'époque représentait uniquement les petites entreprises et j'avais même tenté d'introduire le qualificatif « moyen » en créant le Mouvement des moyennes entreprises « ETHIC » en janvier 1976. Mon combat fut long et infructueux malgré les promesses des gouvernements successifs. J'avais pris l'habitude de déclarer qu'en France les moyennes entreprises non répertoriées n'existaient pas, comme les insectes que nous apportions à notre professeur de sciences naturelles du collège de Bourgoin qui, lorsqu'il n'en trouvait pas le nom précis dans ses gros livres, nous rendait sentencieusement l'insecte en déclarant : « Cet insecte n'existe pas », ce qui nous plongeait déjà dans un abîme de perplexité. Il fallut attendre le 5 mars 2008 et la déclaration constitutive du Président Sarkozy, pour que l'entreprise de taille intermédiaire (nouveau nom de la moyenne entreprise) sorte du néant avec les paroles de bienvenue suivantes : « *Cher Yvon Gattaz, en 2002, vous m'aviez envoyé votre livre consacré à La Moyenne Entreprise, championne de la croissance durable. Il commençait par une histoire qui vous est chère et que connaissent*

tous vos amis, celle de l'insecte qui n'existe pas... Eh bien, quelques années plus tard, vous avez découvert un autre organisme bien vivant et dynamique, mais dont l'inexistence légale et médiatique était avérée. J'ai cité la moyenne entreprise, et vous avez depuis consacré votre action à cet objectif : obtenir la reconnaissance de l'entreprise moyenne, cet insecte qui n'existait pas. Je vous confirme que le gouvernement est favorable à votre proposition et la retiendra comme telle... J'ai demandé à la Commission européenne que soit reconnue une catégorie d'entreprises intermédiaires entre les groupes et les PME ». Cette naissance tardive fut authentifiée par la loi de modernisation économique du 4 août 2008 qui la gravait dans le marbre républicain.

Les entreprises de taille intermédiaire, connues dans tous les pays du monde sous le nom générique de « *Medium Size Companies* », sont environ 5 000 en France (et près de 13 000 en Allemagne) dont 1 300 à capitaux étrangers et 80 % ont conservé la structure patrimoniale du capital. Leur rôle dans l'économie française est beaucoup plus important que ne le pensent certains observateurs. Elles représentent 26 % du chiffre d'affaires de toutes les entreprises et 33 % des exportations hors frontières (car beaucoup de grandes entreprises ont des établissements étrangers, réduisant ainsi les échanges hors frontières).

Les statistiques récentes démontrent les chiffres suivants :

	PME	ETI	GE
Nombre d'entreprises	139 454	5 596	261
Effectif salarié au 31/12 (en milliers)	4 241	3 595	3 645
Chiffre d'affaires (en milliards d'euros)	834	1 165	1 338
Valeur ajoutée hors taxes (en milliards d'euros)	251	279	342
Chiffre d'affaires à l'export (en milliards d'euros)	87	232	345

La caractéristique la plus spectaculaire des ETI est leur capacité de création d'emplois, répertoriée ci-dessous entre 2009 et 2015 :

Évolution du nombre d'emplois entre 2009 et 2015	
Micro-entreprises	- 98 900
PME	+ 96 400
ETI	+ 337 500
GE	- 80 700

Source : Usine nouvelle, 21/03/2018

Dans ce domaine essentiel de l'emploi qui deviendra peu à peu un impératif catégorique de tous les pays du monde, les ETI jouent un rôle capital.

Leurs atouts sont majeurs, car ces ETI sont assez grandes pour être fortes et structurées (en particulier pour l'international) et assez petites pour rester souples, rapides, réactives et surtout indépendantes. En effet, leur unité permet des décisions rapides et cette réactivité est essentielle à une époque où ce ne sont plus les plus gros qui absorbent les plus petits, mais les plus rapides qui absorbent les plus lents. Elles connaissent souvent un taux de croissance fort honorable, une innovation importante et un climat humain convivial avec dialogue social personnalisé à la base dans les entreprises elles-mêmes. On peut ajouter une spécificité majeure, le souci permanent du long terme, sans occulter les défis auxquels elles sont confrontées, au premier rang desquels celui de la transmission.

Ces Mélanges en l'honneur du Professeur Gérard Hirigoyen, organisés autour des trois grands axes structurants de son œuvre scientifique – la finance, la gouvernance, les entreprises familiales (autre catégorie d'entreprises qui m'est chère) – contribueront, j'en suis sûr, par la diversité et la richesse des théories qu'ils rassemblent, à mieux faire connaître encore les Entreprises de Taille Intermédiaire. Elles le méritent.

Je voudrais profiter de cette préface générique pour rappeler l'estime que je porte au professeur Gérard Hirigoyen dont le lecteur retrouvera dans cet excellent livre les pôles d'intérêt qu'il a si souvent abordés dans sa vie professionnelle avec une exceptionnelle efficacité, tout en félicitant les auteurs pour la qualité et l'élévation de pensée de leurs prestations.